



CONSEIL COMMUNAL
BIÈRE

Bière, le 9 octobre 2024

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BIERE du lundi 7 octobre 2024**

Présences : 40 membres

I. Assermentation du Conseiller Claude-Alain Guillet

II. Préavis N° 06/24 : Arrêté d'imposition 2025

Le Conseil communal décide par 39 oui, sans opposition

- *D'accepter l'arrêté d'imposition 2025, tel que présenté.*

III. Préavis N° 07/24 : Travaux de rénovation et d'agrandissement de l'appartement du 3^{ème} étage de la Maison de Ville à la rue de la Tillette 1

Le Conseil communal décide par 39 oui, sans opposition

- *D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'appartement du 3^{ème} étage de la Maison de Ville à la rue de la Tillette 1 ;*
- *De lui accorder dans ce but un crédit de CHF 345'920.00 ;*
- *De financer ce montant de CHF 345'920.00 de la manière suivante :*
 - *Par le recours à l'emprunt pour CHF 200'000.00*
 - *Par la trésorerie communale « Réserve pour travaux futurs » pour CHF 145'920.00*
- *D'amortir le solde de cet investissement de CHF 345'920.00 sur une période de trente ans (selon le règlement sur la comptabilité des communes, art. 17b), à raison de CHF 11'530.00 par année, la première fois le 31 décembre 2025, par le compte 230.3312 « Amortissement Bâtiments/constructions ».*

Conseil communal de Bière

Le Président

Nicolas Rochat



La Secrétaire

Séverine Jotterand